

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II directive (CE) 1907 - 2006
ALBUMINE D'OEUF POUDRE

Date: 01/08/2008

Page: 1/2
Ind. Rev.: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **ALBUMINE D'OEUF POUDRE**
1.2. Utilisation de la substance/préparation : Produit de collage pour la clarification des vins.
1.3. Identification de la société/entreprise :
LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN
Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com
1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux selon les critères de la norme européenne relative à la classification des substances dangereuses.

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Blanc d'œuf séché. Albumine d'œuf

4. PREMIERS SECOURS

Aucun dispositif requis

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs à eau ou CO2.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Aspirer le produit répandu. Eviter de soulever les poussières

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage dans son emballage d'origine. Ne pas stocker dans un local contenant des produits pouvant communiquer des odeurs étrangères.
Eviter la chaleur et l'humidité.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Manipulation : Porter des lunettes et un masque anti-poussières dans des zones peu ventilées.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Poudre fine
Couleur : blanche
Odeur : caractéristique de l'œuf
pH : 6,5 – 8
Densité : 0,3 – 0,4

10. STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non toxique.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Biodégradable.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Aspirer le produit répandu. Eviter de soulever les poussières.
Se référer aux dispositions locales en vigueur. Orienter le transfert vers un site de retraitement des produits chimiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis aux réglementations RID/ADR – IMDG - IATA.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses.
Se conformer à tout autre disposition nationale en vigueur.

16. AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »

GR-01/08/2008